



MUSÉE
ROMAIN
NYON

DU PAIN ET DES JEUX

LES SPECTACLES DE
L'AMPHITHÉÂTRE

DOSSIER PÉDAGOGIQUE POUR LES CLASSES ENTRE 8 ET 12 ANS



Bienvenue au Musée romain de Nyon !

Ce dossier pédagogique est dédié principalement au corps enseignant et aux élèves entre 8 et 12 ans. Il traite de la thématique des jeux et de l'amphithéâtre dans l'Empire romain. Il vous est proposé notamment dans le cadre de la préparation de votre visite au Musée romain de Nyon pour l'animation « Du pain et des jeux ».

Notre objectif consiste à vous proposer des pistes et des idées pour faire découvrir aux enfants le monde du spectacle dans l'Empire romain. Le dossier se focalise sur la *Colonia Iulia Equestris* (Nyon), l'amphithéâtre de Nyon et le monde du spectacle en général afin d'exposer le contexte de l'activité.

Nous nous faisons une joie de répondre à vos questions et d'accueillir votre classe ou votre groupe.

À très bientôt !

L'activité « Du pain et des jeux »

Lors de l'activité, la classe sera séparée en deux groupes, le premier avec un membre de l'équipe de médiation du musée et le second avec l'enseignant-e en autonomie dans le musée.

Nous vous conseillons donc de prendre connaissance de ce dossier avant votre visite. Tout le matériel nécessaire aux activités vous sera fourni directement sur place.

Infos pratiques à la page 16.

TABLE DES MATIERES

Objectifs pédagogiques de l'activité « Du pain et des jeux »	4
1. Le contexte : Nyon et la <i>Colonia Iulia Equestris</i>	5
2. L'amphithéâtre de Nyon	6
3. Les spectacles dans les amphithéâtres	9
Le déroulement de l'activité au musée	16
Infos pratiques	17



Dessin de l'amphithéâtre de Nyon © B. Raymond

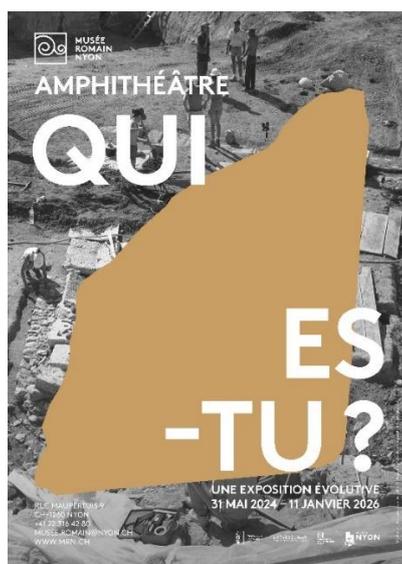
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE L'ACTIVITÉ « DU PAIN ET DES JEUX »

En visitant le Musée romain de Nyon, les élèves (8-12 ans) découvrent des traces et témoignages du passé. Ils pourront s'interroger sur la vie d'autrefois en constatant les changements et les permanences dans notre société. Ils apprendront également un vocabulaire spécifique lié à l'Antiquité romaine et à l'archéologie.

Les collections du musée permettent d'identifier la manière dont la vie collective était organisée à travers le temps, dans la région de Nyon. Elles permettent également de reconstituer des éléments de la vie d'une société à un moment donné de son histoire, d'établir des liens entre les événements du passé. Les vestiges et les objets découverts à Nyon nous questionnent sur la vie quotidienne et les modes de vies des populations antiques, notamment en ce qui concerne le commerce, l'artisanat, les transports, l'accès à l'eau, la religion, les techniques, la culture ou encore les expressions artistiques.

Dans le cadre de l'activité « Du pain et des jeux », les élèves aborderont les types de spectacles qui se déroulaient dans un amphithéâtre romain. Les divertissements et les jeux occupaient en effet une place primordiale au sein de la société romaine. Le titre de l'activité est tiré de la célèbre citation du poète latin Juvénal « du pain et des jeux ». L'auteur a, de cette manière, restreint les préoccupations des Romains à deux aspects fondamentaux : la nourriture et les loisirs.

À travers l'exposition temporaire « Amphithéâtre ? », les élèves découvriront donc les facettes et le déroulement général des spectacles ayant lieu dans la majorité des cités romaines, mais également les particularités de l'amphithéâtre de Nyon. Face aux nombreuses découvertes et vestiges, les élèves découvriront également le métier d'archéologue et en apprendront plus sur la conservation des objets au Musée romain de Nyon.



Affiches de l'exposition « Amphithéâtre ? » © Plates-bandes

1. LE CONTEXTE : NYON ET LA COLONIA IULIA EQUESTRIS

Le Musée romain de Nyon, un musée archéologique de site, est construit directement sur les fondations de la basilique du forum découverte en 1974. Le musée abrite les objets de la *Colonia Iulia Equestris*, le nom latin de la ville de Nyon, une colonie fondée du vivant de Jules César.

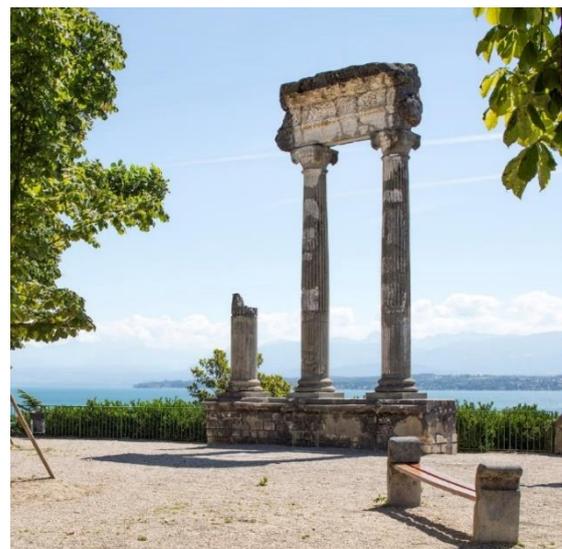
Les découvertes archéologiques sont régulières à Nyon et témoignent d'une grande activité durant l'Antiquité. Face à ce riche passé archéologique, un musée voit le jour en septembre 1979. Ses missions sont variées : il conserve les objets pour les générations futures, met en valeur les vestiges antiques de la région et soutient les études scientifiques.

La communauté scientifique s'accorde pour faire remonter la fondation de la colonie entre 50 et 44 avant J.-C., du vivant de Jules César, qui lui a donné son nom. Il s'agirait d'une des dernières colonies de type militaire destinées à accueillir des vétérans de l'armée de César. Outre son titre officiel de *Colonia Iulia Equestris*, l'agglomération est également appelée à l'époque *Noviodunum*, nom d'origine celte qui signifie « nouvelle ville ».

Le centre urbain se développe principalement durant les 1^e et 2^e siècles après J.-C. et se compose de bâtiments que l'on retrouve dans toute colonie romaine : basilique, forum, temple, thermes, marché, amphithéâtre, nécropoles et habitations. Vers la fin du 3^e ou au début du 4^e siècle, Genève gagne en importance et obtient le titre de cité (*civitas*). Pour la construction d'une enceinte autour de la colline de la ville, les habitants de Genève vont alors prélever des matériaux dans les monuments publics nyonnais. La colonie de Nyon perd effectivement de l'importance face à Genève et ses monuments commencent alors à disparaître.

La population nyonnaise a toujours vécu au contact direct des vestiges du passé : la ville médiévale et moderne recouvre en effet les restes de la ville antique. Les remplois de matériaux sont très fréquents et les découvertes faites dans les sous-sols et les caves ont jalonné les siècles.

Érigées en 1958 sur l'Esplanade des Marronniers à l'occasion du bimillénaire de la fondation de la Colonia Iulia Equestris, les colonnes sont attribuées au portique de l'area sacra du forum. © Y. Rossier



2. L'AMPHITHÉÂTRE DE NYON

L'histoire de sa découverte

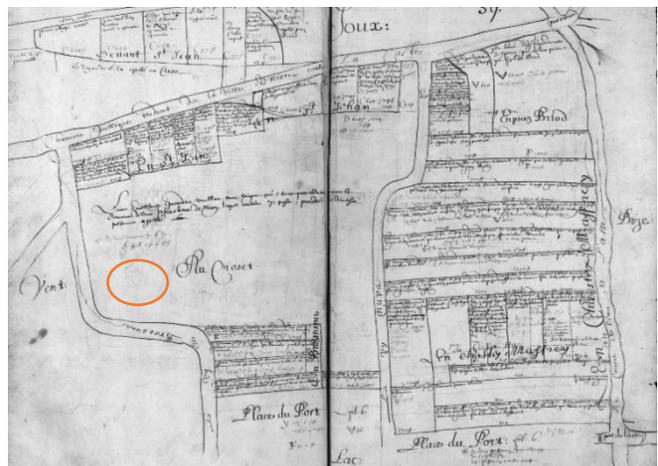
En juin 1996, lors des travaux pour la construction d'un nouvel immeuble à Nyon, un mur romain a été découvert. Les archéologues venus l'étudier ont immédiatement conclu qu'il s'agissait de l'amphithéâtre. Face à cette importante découverte, le chantier de construction a été arrêté et des véritables fouilles ont commencé.



L'amphithéâtre de Nyon lors des fouilles de 1996 © Archeodunum SA

L'amphithéâtre est situé au nord de la vieille ville, en contrebas de la route menant à l'agglomération romaine de *Lousonna* (Lausanne-Vidy). Il est aménagé à flanc de coteau, dans l'emprise d'un vallon. Effacé du paysage au 17^e siècle, dû à un comblement par des remblais sur plusieurs mètres d'épaisseur, l'amphithéâtre tombe dans l'oubli, jusqu'à sa découverte par les archéologues trois siècles plus tard.

Sa localisation le long de la rue de la Porcelaine aurait-elle pu être pressentie avant les travaux d'excavation ? Deux indices semblent aujourd'hui évidents. Sur le premier plan cadastral daté de 1672, le lieu-dit est nommé « Au Croset » en référence certainement au creux laissé jusque-là par le monument. Certains tronçons de la rue de la Porcelaine épousent parfaitement la courbure des gradins. Cet axe important, qui relie le haut de la ville



Plan cadastral 1672 © Archives de la Ville de Nyon

avec le bord du lac, se présente comme un « fossile » de la forme de l'amphithéâtre qui était un obstacle à contourner.

Construit probablement au début du 2^e siècle après J.-C., sous l'empereur Trajan (98-117 après J.-C.), l'amphithéâtre de Nyon fait partie des huit amphithéâtres de Suisse, dont les plus proches se trouvent à Avenches et à Martigny. De forme ovale, il se compose d'une arène dans laquelle se déroulaient les jeux et les combats, de gradins et de coulisses. De nombreux objets ont été mis au jour par les archéologues. Plus de 300 blocs architecturaux en calcaire blanc ont été dégagés. Ils constituaient une partie du monument, l'autre partie ayant été prélevée et réutilisée pour d'autres constructions. Deux inscriptions monumentales ont également été découvertes, de même que plus de 400 monnaies d'époques diverses. À cela s'ajoutent des petits objets, probablement perdus par les nombreux spectateurs, comme des bagues, des fibules, etc.



© R. Gindroz

Une inscription honorifique, dédiée à l'empereur Trajan, a été retrouvée dans l'amphithéâtre en remploi comme couverture d'égout. Elle devait se trouver à l'origine au-dessus d'une des portes de l'amphithéâtre, mais a été déplacée probablement à la suite d'une rénovation du bâtiment.

L'inscription mentionne deux charges exercées simultanément par l'empereur : la puissance tribunitienne, renouvelée pour la 15^e fois, et la charge de consul, désignée pour la 6^e fois. Ces titulatures permettent à la communauté scientifique de dater précisément l'inscription de 111 après J.-C.

La position de l'amphithéâtre dans un vallon a entraîné d'importantes difficultés de gestion de l'eau, probablement dès la construction du monument. Des drains et des égouts traversant l'arène ont ainsi été mis en place pour garantir l'accessibilité et la préservation des structures fragilisées à de multiples reprises. Une canalisation en escalier a également été construite au nord de l'arène. L'eau déviée par cet ingénieux système d'égout se déversait certainement dans le lac.

À Nyon, l'amphithéâtre devait attirer non seulement les habitants de la région, mais aussi ceux de *Genova* (Genève) et *Lousonna* (Lausanne-Vidy) à l'occasion des grandes fêtes et manifestations. Si sa superficie totale n'est pas encore connue, il est possible de restituer un maximum de 17 rangées de gradins sur lesquels pouvaient prendre place plusieurs milliers de spectateurs. Lieux importants pour la vie sociale et culturelle, les amphithéâtres étaient conçus pour accueillir des spectacles publics tels que les combats de gladiateurs, les chasses d'animaux et parfois des exécutions publiques.

Quelques repères chronologiques

50-44 avant J.-C. : Fondation de la *Colonia Iulia Equestris* (Nyon)

Début du 2^e siècle après J.-C. : Construction de l'amphithéâtre

Fin de l'Antiquité : Abandon des spectacles traditionnels des amphithéâtres ; disparition progressive des vestiges ; probable persistance d'un important creux à l'emplacement de l'arène

1641 : Date de frappe d'une monnaie genevoise trouvée au niveau du sol de l'arène

Au cours du 17^e siècle : Remblayage de la parcelle

1996 : Découverte de l'amphithéâtre ; fouilles archéologiques

1997 : Classement par la Confédération comme monument historique d'intérêt national

2000 : Rachat de la parcelle par la Ville de Nyon avec l'aide du Canton



Fouilles de l'amphithéâtre en 1996 © Archeodunum SA, Ch. Henny

3. LES SPECTACLES DANS LES AMPHITHÉÂTRES

Les spectacles, les jeux et les divertissements occupaient une place primordiale dans toutes les régions de l'Empire romain. Des centaines de théâtres, d'amphithéâtres et de cirques ont été construits dans les villes et les provinces. Les images liées à ces spectacles se retrouvaient sur des objets très divers et rappelaient de cette manière l'importance qu'occupaient ces jeux dans l'Empire romain. Les mosaïques, les peintures murales, la vaisselle, les figurines, les sculptures, les lampes ou encore les bijoux témoignent de cet engouement pour les gladiateurs, les chasses ou les courses de chars.

Ces divers objets aident les archéologues à comprendre le déroulement de ces spectacles, à connaître ses acteurs et ses spécificités, ainsi que les vestiges de nombreux monuments, plus ou moins bien conservés, ont été découverts dans des régions diverses. Ainsi, si le Colisée de Rome est l'amphithéâtre le plus connu, d'autres plus petits, comme celui de Nyon, aident les scientifiques et les archéologues à en apprendre toujours plus sur ces lieux de spectacles.

Dans un premier temps, il est important de différencier les trois principaux lieux de spectacle durant l'Empire romain :

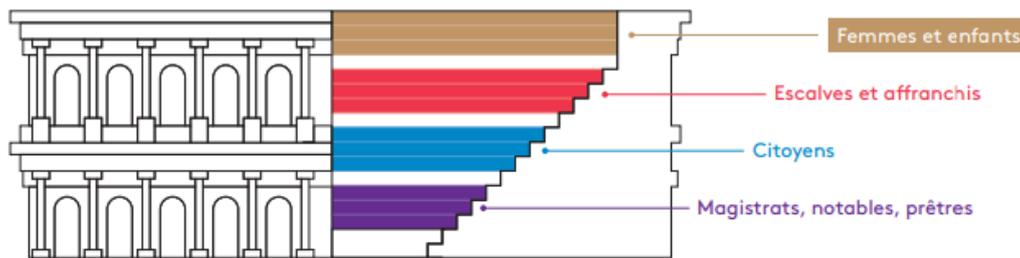
- **L'amphithéâtre**, de forme elliptique, est un monument dans lequel se déroulaient principalement les combats de gladiateurs, les chasses et les exécutions des condamnés. D'autres spectacles impressionnants, tels des combats navals, pouvaient également avoir lieu dans les grands amphithéâtres.
- **Le théâtre** est le lieu où se déroulent les pièces de théâtre, avec des acteurs en majorité masculins (si, si, ils jouaient tous les rôles, même ceux de femmes). Les théâtres ressemblent un peu à nos théâtres d'aujourd'hui : le public était installé sur des gradins en demi-cercle et regardaient la scène où jouaient les acteurs.
- **Le cirque**, constitué d'une longue piste et de gradins, est l'espace consacré principalement aux courses de chars. Ceux-ci avaient ainsi de la place pour faire des tours autour d'un îlot central.



© Albin Christen

Le public

Gratuits, les spectacles étaient offerts par les haut-dignitaires afin d'obtenir les faveurs du peuple. Ainsi, toutes les couches de la population, sans distinction de statut social, se retrouvaient à l'amphithéâtre pour regarder les jeux et les spectacles. Les hommes, les femmes, les esclaves et même des enfants se regroupaient dans les gradins. Toutefois, ils n'avaient pas le droit de s'asseoir librement !



© Plates-Bandes

- L'empereur, les magistrats, les notables et les prêtres s'asseyaient aux meilleures places, dans les gradins du bas.
- Les citoyens romains se plaçaient généralement juste au-dessus des magistrats, non loin de la loge impériale. Cependant, les hommes de classe moyenne ou les pauvres se positionnaient un peu plus haut, au milieu des gradins.
- Puis, venaient les esclaves et les affranchis. Ils s'installaient dans les hauteurs, mais toujours devant les femmes et les enfants.
- Les femmes et les enfants se trouvaient finalement à l'endroit le plus éloigné de l'arène. Les Romains séparaient les hommes et les femmes afin d'éviter les rapprochements inappropriés et les altercations. Certaines exceptions, néanmoins, dérogeaient à la règle, notamment les femmes de la famille impériale, les femmes de haute naissance qui étaient installées à l'avant de l'arène, aux côtés des hauts-dignitaires.

Le public était protégé du soleil et des intempéries par une grande toile, le *velum*, qui recouvrait en partie les gradins.

Les combats de gladiateurs

Les combats de gladiateurs trouvaient leur origine en Italie du Sud au 3^e siècle avant notre ère dans le cadre de cérémonies funéraires. Progressivement, la gladiature est devenue une véritable institution qui s'est diffusée et a perduré durant toute la période

romaine sur un vaste territoire. Des lieux spécifiques ont alors été construits pour ces combats, d'abord en bois, puis en pierre : les amphithéâtres.

Les gladiateurs étaient des combattants professionnels entraînés pour divertir le public dans le cadre de combats-spectacles organisés dans les amphithéâtres. Déchus de leur citoyenneté romaine, ils étaient sélectionnés et entraînés dans des écoles spécialisées. Les combats reproduisaient des scènes de la mythologie et des batailles emblématiques, plus ou moins réadaptées pour valoriser la gloire de Rome.

Contrairement aux idées reçues, les combats étaient soumis à une surveillance par un arbitre et se terminaient rarement par la mise à mort d'un des adversaires. En effet, le gladiateur, nourri, logé et entraîné, rapportait davantage vivant que mort.



Un hoplomaque
© P.-A. Bertola

Qui étaient ces gladiateurs ?

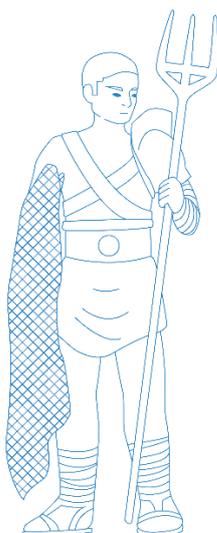
Les gladiateurs étaient des hommes déchus de la citoyenneté romaine, des prisonniers de guerre, des esclaves ou des condamnés à mort. Ils combattaient en duel ou à plusieurs dans l'arène. Ils remportaient de l'argent à chaque victoire et, au bout de 5 ans de service, pouvaient espérer obtenir leur liberté de la part de leur maître (le laniste).

Si les gladiateurs étaient parfois enrôlés contre leur gré, ce métier a également attiré de nombreux individus, qui ont volontairement intégré des écoles de gladiature. La popularité des gladiateurs est comparable à celle des footballeurs aujourd'hui. Certaines catégories de gladiatures, à l'instar des équipes actuelles, avaient leurs propres supporters : les *Parmularii* pour les thraces ou les *Scutarii* pour les mirmillons.

Pour les gladiateurs les plus adulés dans l'arène, des produits dérivés, à leur nom ou à leur image, étaient vendus dans les villes. C'était le cas des mosaïques, des graffitis, de la vaisselle ou des figurines à l'effigie de certains combattants. À l'inverse, ils étaient considérés « infâmes », c'est-à-dire qu'ils perdent tout prestige social hors de l'arène, au même titre que les prostitués ou les acteurs à l'époque. C'est tout le paradoxe du gladiateur, qui renvoie d'une part l'image du combattant fort, courageux et adulé dans l'amphithéâtre et, d'autre part, celle d'un homme exclu de la société, d'un paria privé de droits. Les gladiateurs appartenaient à des catégories distinctes, dotées d'armes, d'un équipement et de techniques de combat spécifiques. Ils s'affrontaient dans des duels strictement réglementés, généralement par paires bien définies.

Type de gladiateur	Adversaire
Rétiaire Sans casque, sans bouclier, filet, trident, plaque de métal sur l'épaule gauche	Secutor
Secutor Casque arrondi pour empêcher le filet du rétiaire de s'accrocher, grand bouclier, courte épée (<i>gladius</i>), jambière, bras protégé	Rétiaire
Mirmillon Casque, grand bouclier rectangulaire, courte épée (<i>gladius</i>), un bras protégé, ainsi que sa jambe d'appui	Thrace ou hoplomaque
Thrace Casque, bouclier léger, lame courbe, une seule protection au niveau du bras, collant rembourré et de longues jambières	Mirmillon
Hoplomaque Casque, bouclier petit et rond, lance, dague, longues jambières, une seule protection au niveau du bras	Mirmillon
Provocator Casque dépourvu de bords et de cimier, grand bouclier rectangulaire, épée courte (<i>gladius</i>), une jambière, le bras armé est protégé	Provocator

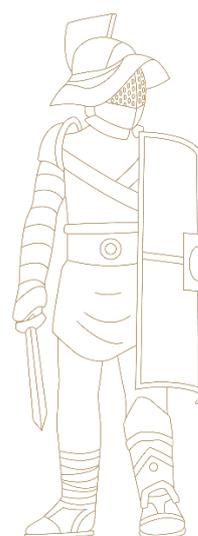
Rétiaire



Secutor



Mirmillon



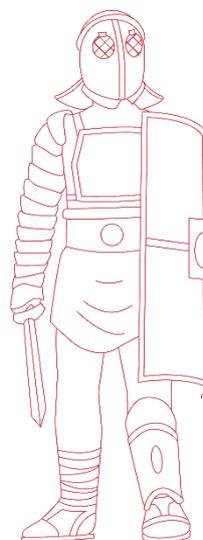
Thrace



Hoplomaque



Provocator



© Plates-Bandes

Des preuves des gladiateurs à Nyon ?

Une lampe à huile, découverte à la rue du Collège, représente deux combattants face à face. Celui de gauche est facilement reconnaissable. Il tient un petit bouclier et une épée courbe, typique du thrace. Le combattant de droite porte un casque à crête, un grand bouclier et une épée courte et droite. Il s'agit d'un mirmillon.



Lampe à huile avec deux gladiateurs

© R. Gindroz



Perle en ambre

© R. Gindroz

Un pendentif en ambre, découvert à la rue de la Porcelaine, représente un casque de gladiateur. Celui-ci est lisse, de forme ovoïde, avec deux trous pour les yeux. Il s'agit de la forme typique du casque d'un secutor. Elle avait pour fonction d'empêcher le filet du rétiaire, son adversaire attitré, de s'accrocher.

Les chasses

Durant la matinée, avant les combats des gladiateurs, se déroulaient les chasses, ou *venationes*, un spectacle très apprécié du public. Elles mettaient en scène des chasses artificielles, avec des animaux sauvages. Les premières chasses étaient, à l'origine, un supplément aux combats des gladiateurs et ont ensuite été directement intégrées aux jeux en raison de leur popularité.

Les *venationes* avaient des formes variées :

- Lutttes entre hommes et animaux
- Combats d'animaux
- Chasses classiques
- Numéros de dressage
- Parades d'animaux exotiques

Ces spectacles se transformaient parfois en véritables massacres. Ceux-ci ont d'ailleurs contribué activement à la disparition de certaines races d'animaux. Au 4^e siècle, l'hippopotame n'existe plus en Nubie, il n'y a plus d'éléphant en Afrique du Nord et le lion a disparu de la Mésopotamie.

Des lions, des éléphants et même des hippopotames se retrouvaient dans l'arène aux côtés d'ours, de taureaux ou de cerfs. Si la faune locale était privilégiée pour des raisons financières, des animaux exotiques pouvaient être transportés depuis des territoires très éloignés. Ainsi, des lions ont sans doute combattu dans l'amphithéâtre d'Avenches. Et peut-être même à Nyon ?

Si l'amphithéâtre de Nyon n'a pas conservé de souvenir de ces chasses, des *venationes* s'y sont sans doute déroulées. Deux loges, aménagées l'une en face de l'autre, ont été mises à jour lors des fouilles de l'amphithéâtre. Il pourrait s'agir des *carceres*, les cellules dans lesquelles étaient enfermés les animaux avant les spectacles. Les *carceres* et un squelette de cheval retrouvés lors des fouilles témoignent-ils de ces chasses organisées ? Les études en cours permettront, peut-être, d'y répondre.



Mosaïque d'Orbe-Boscéaz © Archéologie cantonale de l'Etat de Vaud, S. et D. Fibbi-Aeppli, Grandson

Les exécutions par les bêtes

À midi, entre les chasses et les combats de gladiateurs, animations comiques, exhibitions d'animaux exotiques ou encore exécutions par les bêtes étaient au programme, pour le grand plaisir des spectateurs.

Les condamnés, issus des classes inférieures et livrés sans arme ni protection aux animaux dans l'arène, étaient destinés à y laisser la vie, en réponse à un crime commis envers l'Empire romain. Être faux-monnayeur, incendiaire, déserteur ou parfois même chrétien suffisait pour recevoir ce châtiment ultime.

Les criminels se retrouvaient généralement face à des ours, des sangliers ou encore des taureaux. Dans les principales villes de l'Empire, des lions et d'autres animaux exotiques pouvaient également servir de bourreaux. Le combat était volontairement déséquilibré, culminant avec la mort du condamné.

En conclusion, les spectacles dans les amphithéâtres romains étaient une partie intégrante de la culture et de la société romaine, reflétant à la fois les valeurs et les divertissements prisés par les Romains. Ces événements étaient non seulement une forme de divertissement, mais aussi un outil politique utilisé par les empereurs et les élites pour gagner la faveur du peuple et démontrer leur pouvoir et leur générosité.

Les amphithéâtres eux-mêmes, des structures architecturales impressionnantes comme le Colisée, symbolisaient la grandeur et l'ingéniosité de l'Empire romain. Capables d'accueillir des milliers de spectateurs, ces édifices étaient des merveilles d'ingénierie, avec des systèmes avancés de gestion des foules, de ventilation, et même de protection contre les intempéries.

Cependant, ces spectacles reflétaient aussi les aspects plus sombres de la société romaine. La brutalité des combats de gladiateurs et des exécutions publiques mettait en évidence une certaine banalisation de la violence et de la mort. Pourtant, les spectacles dans les amphithéâtres demeurent aujourd'hui un témoignage fascinant de l'histoire, révélant à la fois la grandeur et les contradictions de l'Empire romain.

LE DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ « DU PAIN ET DES JEUX » AU MUSÉE

Lors de son arrivée au musée romain, la classe est séparée en deux groupes, l'un avec l'équipe de médiation du musée, et l'autre avec l'enseignant·e en autonomie. Les demi-groupes changent au bout de 45 minutes.

En alternance et par demi-groupe :

1. Découverte de l'exposition « Amphithéâtre ? »

Avec l'enseignant·e, en autonomie.

Nous mettons à votre disposition un quizz à remplir avec vos élèves, pour découvrir l'exposition de manière interactive. Vous trouverez en annexe un exemplaire du quizz complété à votre intention. À votre arrivée au musée, nous donnerons un exemplaire vierge à chaque élève.

2. Visite de l'amphithéâtre

Accompagné par l'équipe de médiation du musée, le demi-groupe se déplace jusqu'à l'amphithéâtre pour le visiter. En cas d'impossibilité d'accès à l'amphithéâtre ou en complément, nous proposons une alternative : une présentation interactive d'un amphithéâtre « Playmobil ».



Reproduction d'un combat de gladiateurs © Acta, B. Banon

INFOS PRATIQUES

Adresse	Rue Maupertuis 9 1260 Nyon
Contact	www.mrn.ch +41 22 316 42 80 musee.romain@nyon.ch
Heures d'ouverture	Du mardi au dimanche <ul style="list-style-type: none">• D'avril à octobre : 10h-17h• De novembre à mars : 14h-17h Sous réserve de disponibilité, les visites et ateliers peuvent être organisés en dehors des heures d'ouverture du musée.
Prix	Visite guidée 1h 100 CHF Visite guidée 1h30 130 CHF Animation pédagogique 2h 150 CHF Écoles publiques et UAPE de Nyon gratuit Livret avec quizz 10 CHF
À savoir	Vous pouvez réserver votre visite à l'aide du formulaire sur le site Internet https://www.mrn.ch/reservation-dune-visite-guidee/ , par courriel ou par téléphone. Merci de nous contacter au moins deux semaines à l'avance.
Accès	Le musée est accessible aux personnes à mobilité réduite. En train : le musée est situé à environ 10 minutes à pieds de la gare de Nyon. En voiture : possibilité de se garer au Parking Perdtemps et au Parking La Duché. En bateau : le débarcadère CGN est situé à 10 minutes à pied.

